

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de

SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 03 AVRIL 2019

Présents : Monsieur Hugues LEGRAND, Président,
Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Valérie DESSENNE, Catherine BOINET,
Stéphanie DELGHEIER.
Messieurs Bernard GLADIEUX, François LEFEVRE, Dominique MINCHEZ, Jean-Michel
BOUCHEZ.

Absentes excusées : Mesdames Carole TALBOT, Alice DENOYELLE, Messieurs Jacques
HENOUX, Frédéric BRENOT, Benoît DRUENNE.

Secrétaire : Madame Stéphanie DELGHEIER

Date de convocation : 27 mars 2019

Le compte rendu de la séance du 20 février 2019 est approuvé.

VOTE DES 3 TAXES

Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et de les fixer comme suit :

⇒ Taxe d'habitation	: 9,98 %
⇒ Taxe sur le foncier bâti	: 12,67 %
⇒ Taxe sur le foncier non bâti	: 21,42 %

SUBVENTION CASOC 2019

Une subvention de 1638 € est accordée au centre social CASOC de Fresnoy le Grand.

SUBVENTION DIVERSE

Il est décidé de participer à hauteur de 70 % aux frais de transport de la sortie scolaire du 4 avril 2019 au musée Matisse à Le Cateau (Nord) pour les élèves des classes de Mmes Caullier, Lapière et Lindekens soit 143.50 €.

BUDGET 2019

Le budget 2019 est voté comme suit :

INVESTISSEMENT

Reste à réaliser dépenses	: 113 565.65 €
Dépenses	: 943 257.68 €
Recettes	: 975 078.03 €
Reste à réaliser recettes	: 81 745.30 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	: 1 161 191.79 €
Recettes	: 1 161 191.79 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES : prise de compétence « création d'une maison de service public »

Considérant que la création d'une M.S.A.P. s'inscrit parfaitement dans le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité aux services publics en cours d'élaboration,

Entendu que la Maison de services au public devra se conformer réglementairement à « la charte Nationale des maisons de services au public », que ses interventions auprès de la population se situent en amont des organismes partenaires et qu'elles portent sur l'information, l'animation, l'orientation, la mise en relation, l'obtention de rendez-vous, l'aide à la constitution de dossiers, la communication...,

Considérant que par délibération en date du 26 février 2019, le Conseil Communautaire a approuvé la modification de l'article 2 des statuts de la Communauté de Communes pour la prise de compétence Création et gestion d'une Maison de Services au Public,

Après avoir donné les informations nécessaires sur les modalités de fonctionnement des MSAP,

Le Conseil Municipal décide de modifier les statuts de la Communauté de Communes comme suit et d'intégrer la compétence Création et gestion d'une Maison de Services au Public.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : prise de compétence « participations financières versées au collège »

Les statuts de la communauté sont libellés comme suit : « participations financières versées aux collèges du territoire pour l'organisation de voyages scolaires à l'étranger ».

Le Président de la Communauté de Communes a proposé d'ajouter « ou pour la réalisation d'activités culturelles au sein des collèges ». Cette modification ne change en rien l'attribution de la subvention de 2000 € par an à chaque collège mais élargit l'utilisation des fonds.

Par délibération en date du 26 février 2019, le Conseil Communautaire a approuvé la modification de l'article 2 des statuts de la Communauté de Communes pour la prise de compétence Participations financières versées aux collèges du Territoire pour l'organisation de voyages scolaires à l'étranger ou pour la réalisation d'activités culturelles au sein des collèges.

Le Conseil Municipal décide de modifier les statuts de la Communauté de Communes comme suit et d'intégrer la compétence Participations financières versées aux collèges du Territoire pour l'organisation de voyages scolaires à l'étranger ou pour la réalisation d'activités culturelles au sein des collèges.

MODIFICATION STATUTAIRES DU SIDEN-SIAN

Le conseil municipal accepte les modifications statutaires du SIDEN-SIAN adopté par le comité syndical réuni le 7 février 2019, ayant pour objet le regroupement des compétences « production d'eau potable » et « distribution d'eau potable » en une seule compétence « eau potable » avec effet au prochain scrutin municipal.

VOYAGE DES AINES

Suite à la réunion du comité affaires sociales le 1^{er} avril dernier, il est décidé :

- d'organiser le voyage annuel des aînés avec repas au restaurant « La ferme des Michettes » à Coucy le Château (Aisne) le 16 mai 2019 pour un coût de 33.50 € par personne.
- de fixer la participation des personnes accompagnatrices à 40 €.

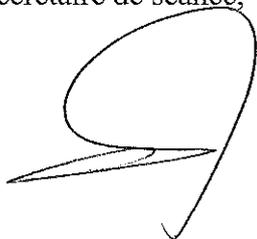
AFFAIRES DIVERSES

Le Maire liste les orientations budgétaires de la communauté de communes de communes du Pays du Vermandois pour l'année 2019 et donne les informations suivantes :

- ✓ le marché n° 2018-04 « Création d'une salle à vocation culturelle et éducative dans une maison existante » a été attribué comme suit :
 - Lot 3 - Charpente-couverture-bardage :
SARL HENIN à Mennevret (02) : 17 875.89 € HT soit 21 451.06 € TTC
 - Lot 4 – Menuiserie aluminium
SARL BATI France à Chauny (02) : 24 614.64 € HT soit 29537.57 € TTC
 - Lot 5 – Electricité-chauffage
SAS EEP-SEDD à Lacroix St Ouen (60) : 25 000 € HT soit 30 000 € TTC
 - Lot 6 – Plomberie-ventilation
SAS LOCHERON à Laon (02) : 46 874.66 € HT soit 56 249.59 € TTC
 - Lot 8 – Carrelage-Faïences
SAS ETC Carrelage à Beautor (02) : 13 737 € HT soit 16 484.40 € TTC
 - Lot 10 – VRD-Espaces verts
SA GOREZ Frères à Guise (02) : 39 111 € HT soit 46 933.20 € TTC
 Les lots 1, 2, 7 et 9 seront réalisés par des chantiers d'insertion gérés par Devenir en Vermandois.
- ✓ une réunion publique pour présenter l'offre complémentaire santé pour les habitants de la commune aura lieu le 25 avril 2019 à 18 H à la salle des fêtes,
- ✓ la consultation pour les travaux d'aménagement de la rue de la Vallée est en cours,
- ✓ la course cycliste « Les 4 jours de Dunkerque » traversera la commune (rue Fernand Clément) le 15 mai prochain.

La séance est levée à 20 H.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le 4 avril 2019,
Le Maire,
Hugues LEGRAND

